



Cahier des charges

**Recrutement d'un prestataire pour un transfert d'expériences des produits du projet
NECTAR dans le Nord-Est**



<u>LISTE DES ACRONYMES</u>	<u>3</u>
<u>I. INFORMATIONS GENERALES</u>	<u>4</u>
<u>II. PRESENTATION D'EXPERTISE FRANCE</u>	<u>4</u>
<u>III. PRESENTATION DE L'ACTION</u>	<u>4</u>
<u>IV. CONTEXTE DE L'INTERVENTION</u>	<u>5</u>
A. CONTEXTE NATIONAL GLOBAL	5
B. CONTEXTE SECTORIEL	5
C. CONTEXTE SPECIFIQUE DU NORD-EST	6
D. MISSION D'EXPERTISE FRANCE DANS LE CADRE DU PROJET	6
<u>V. MANDAT ET PRINCIPES D'INTERVENTION</u>	<u>7</u>
A. LE MANDAT	7
B. PRINCIPES D'INTERVENTION ET APPROCHE	8
<u>VI. LOGIQUE D'INTERVENTION ET RESULTATS</u>	<u>8</u>
A. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION	8
B. RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES	9
<u>VII. CHRONOGRAMME INDICATIF ET PROCESSUS DE SELECTION</u>	<u>9</u>
<u>PROFIL RECHERCHE</u>	<u>10</u>
<u>CRITERES D'EVALUATION</u>	<u>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</u>

LISTE DES ACRONYMES

AFD	Agence Française du Développement
AUF	Agence universitaire de la francophonie
BDS	Bureaux de District Scolaire
CE	Conseil d'école
CECRL	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
CEEC	Commission épiscopale pour l'éducation catholique
COC	Cadre d'Orientation Curriculaire
COFIL	Comité de Pilotage de l'Intervention
CP	Conseiller pédagogique
CSCCA	Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif
DDE	Direction Départementale d'Éducation
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EF	Expertise France
EFACAP	École fondamentale d'Application Centre d'Appui Pédagogique
ENI	École Normale d'Instituteurs
FEPH	Fédération des écoles protestantes d'Haïti
FONHEP	Fondation haïtienne de l'enseignement privé
MENFP	Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle
NECTAR	Projet Nouvelle Éducation Citoyenne et Tournée vers l'Avenir
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OF	Opérateurs de formation
ONG	Organisation non-gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PDEF	Plan Décennal d'Éducation et de Formation
PDI	Personnes déplacées internes
PNEF	Politique Nationale d'Éducation et de Formation
PPA	Parité de pouvoir d'achat
S&E	Suivi & Évaluation
SAEPP	Service d'Appui à l'Enseignement Privé et du Partenariat
SAP	Service d'appui pédagogique
SERA	Suivi – Évaluation – Redevabilité - Apprentissage
UPNEF	Université Publique du Nord-Est à Fort-Liberté
USD	Unité Support Projet

I. INFORMATIONS GENERALES

Intitulé de la mission	Transfert d'expériences des dispositifs du projet NECTAR aux formateurs de formateurs
Pays	Haïti (Département du Nord-Est)
Bénéficiaire (s)	UPNEF, ENI, EFACAP et structures de la DDENE (25 écoles)
Lieux de travail	Fort-Liberté et Ouanaminthe
Durée du contrat	4 mois
Durée de la prestation	1 mois et demi
Montant estimatif non contractuel du marché	36,000.00 USD HT

II. PRESENTATION D'EXPERTISE FRANCE

Expertise France est l'agence publique de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique.

L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires :

- Gouvernance démocratique, économique et financière ;
- Paix, stabilité et sécurité ;
- Climat, agriculture et développement durable ;
- Santé, et éducation/développement humain.

Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, de mobilisation de l'expertise technique ainsi qu'une fonction d'ensemblage de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

La Direction pays Haïti, rattachée au département géographique, effective depuis le 1er juillet 2024, constitue le cadre de pilotage des activités d'Expertise France en Haïti. Le portefeuille de la direction pays regroupe 9 projets gérés par des chef.fe.s ou coordinateur.ice.s projets et eux-mêmes supervisés par le directeur pays. Les projets sont appuyés sur les volets administratifs, logistiques, financiers et contractuels par l'unité support projets (USP) supervisée par le coordonnateur des fonctions transverses (CFT) et basée à Cap-Haïtien.

III. PRESENTATION DE L'ACTION

L'Action Education pour un Avenir en commun (phase II), soutenue par l'Union européenne dans le cadre de l'initiative Team Europe, s'inscrit dans un contexte marqué par de fortes fragilités éducatives et institutionnelles, incluant d'éventuels retombés sur le département du Nord-Est. Elle vient compléter les actions de la phase I du programme, mises en œuvre avec l'appui de l'UNESCO, visant à renforcer la gouvernance de la Direction départementale

d'éducation à travers l'amélioration de ses capacités d'encadrement administratif et pédagogique, le soutien aux structures locales de gestion scolaire et le développement de politiques éducatives fondées sur des données probantes. L'ambition globale du programme est de faire de l'éducation un vecteur de cohésion sociale, de résilience et de stabilisation communautaire, en réduisant les inégalités éducatives dans les zones les plus vulnérables.

IV. CONTEXTE DE L'INTERVENTION

A. Contexte national global

Haïti traverse une crise multidimensionnelle profonde, combinant instabilité politique prolongée, insécurité généralisée, dégradation de la gouvernance publique et détérioration continue des conditions socioéconomiques. Cette situation affecte gravement la fourniture des services de base, en particulier dans le secteur de l'éducation, marqué par des fermetures d'écoles, l'abandon scolaire, l'exode des enseignants et l'affaiblissement des mécanismes de pilotage du système éducatif. Ces dynamiques accentuent les inégalités et compromettent durablement les perspectives d'apprentissage des enfants et des jeunes, dans un contexte économique caractérisé par une récession persistante, une inflation élevée et une hausse significative de pauvreté.

Cette crise structurelle est largement imputable à la mauvaise gouvernance et à l'absence de légitimité politique, la corruption systémique et les groupes armés contrôlant une grande partie du territoire. Elle engendre des conséquences humanitaires majeures, aggravées par les catastrophes naturelles, notamment une augmentation massive des déplacements internes et des retours forcés de migrants, principalement depuis la République dominicaine. Ces mouvements de population exercent une pression accrue sur des territoires déjà fragilisés, perturbent le fonctionnement des établissements scolaires et accentuent la vulnérabilité du système éducatif, dont la continuité est régulièrement compromise par l'insécurité et les crises sociopolitiques récurrentes.

B. Contexte sectoriel

La dégradation de la situation sécuritaire en Haïti, marquée par la montée en puissance des gangs armés et l'extension géographique de la violence, a des effets particulièrement délétères sur le système éducatif. La déscolarisation massive, les fermetures d'établissements et la mobilité contrainte des enseignants affectent des centaines de milliers d'élèves, notamment dans les départements de l'Ouest, de l'Artibonite et du Centre, avant de s'étendre au Grand Nord. Ces perturbations s'inscrivent dans un système éducatif déjà fragilisé par une gouvernance centralisée, une faible couverture de l'enseignement public, une prolifération d'établissements privés peu régulés, des infrastructures insuffisantes et des taux élevés de décrochage et de redoublement. À ces contraintes s'ajoutent des faiblesses structurelles liées à la sous-qualification des enseignants, particulièrement au niveau fondamental, et à l'inefficacité des pratiques pédagogiques, entraînant une perte significative de ressources publiques et de faibles performances scolaires.

Les difficultés sont accentuées par une tension linguistique persistante entre le créole et le français, qui affecte la qualité des apprentissages et le rendement des élèves, comme en témoignent les évaluations nationales et les résultats récents sur le niveau linguistique des enseignants. Conscientes de ces enjeux, les autorités haïtiennes ont adopté plusieurs cadres stratégiques visant à renforcer la gouvernance, professionnaliser les enseignants, réformer les curricula et promouvoir une approche pédagogique fondée sur les compétences et le multilinguisme. Dans ce contexte de crise prolongée, certains territoires relativement épargnés par l'insécurité, tels que le Nord-Est, disposent toutefois de marges de résilience. En s'appuyant sur cette stabilité relative, des interventions ciblées et rapides axées sur le renforcement des capacités, la gouvernance locale et la résilience communautaire constituent des leviers crédibles pour l'amélioration de la qualité de l'éducation et, plus largement, pour le relèvement du pays.

C. Contexte spécifique du Nord-Est

Le département du Nord-Est concentre de manière particulièrement marquée les fragilités du système éducatif haïtien, du fait de sa situation frontalière et de la pression croissante exercée par l'arrivée de personnes déplacées internes et de migrants déportés depuis la République dominicaine. L'accès à l'éducation y demeure fortement contraint par une offre publique limitée, une dépendance majoritaire à des établissements privés ou communautaires faiblement régulés et un déficit important d'infrastructures scolaires, obligeant de nombreuses écoles à fonctionner dans des conditions précaires. Ces contraintes structurelles sont renforcées par des dynamiques migratoires spécifiques, notamment à Ouanaminthe, où l'afflux d'enfants hispanophones complique davantage l'intégration scolaire et accentue la saturation des établissements existants.

La qualité des apprentissages est en outre affectée par la sous-qualification persistante des enseignants, plus marquée encore dans le secteur non public, et par un pilotage pédagogique fragilisé par le recours à des vacataires multi-affectés. La mise en œuvre incomplète des réformes curriculaires, notamment du troisième cycle fondamental, témoigne de difficultés d'appropriation au niveau local. Bien que les acteurs intermédiaires comme les conseillers pédagogiques, inspecteurs et services d'appui pédagogique, constituent des relais essentiels pour l'accompagnement des écoles et des enseignants, leurs actions restent limitées par un manque de ressources, de formation continue, de coordination et d'outils pédagogiques adaptés. Ces insuffisances structurelles freinent la consolidation des capacités locales de formation et compromettent la durabilité des réformes éducatives engagées par le MENFP.

D. Mission d'Expertise France dans le cadre du projet

Dans le cadre du projet Avenir en commun l'intervention confiée à Expertise France se concentre sur le renforcement des compétences pédagogiques et professionnelles des enseignants et du personnel d'encadrement, ainsi que sur l'intégration des curricula rénovés du troisième cycle fondamental dans les écoles du département. Les actions prévues portent

notamment sur la révision des contenus de formation, la mise en œuvre de dispositifs de formation continue axés sur la didactique des langues d'enseignement, la pédagogie active et les dimensions socio-émotionnelles, ainsi que sur l'accompagnement des acteurs éducatifs pour l'appropriation et l'application des nouveaux programmes en classe. Ces interventions visent à améliorer durablement la qualité des apprentissages et à soutenir la mise en œuvre effective de la réforme curriculaire au niveau local ainsi qu'un accompagnement des conseils d'école.

V. MANDAT ET PRINCIPES D'INTERVENTION

A. Le mandat

Le mandat consiste pour le prestataire, vis-à-vis de l'équipe départementale de formateurs de formateurs d'enseignants de faire un transfert d'expériences et une prise en main des modules et outils développés dans le cadre du projet NECTAR. Les formateurs de formateurs, issus des structures de formation initiale (ENI et UPNEF) recevront l'accompagnement pour former les formateurs d'enseignants qui formeront les enseignants et directeurs et assureront ensuite l'encadrement de proximité des écoles aux côtés de leurs directions (visites de classes, journées pédagogiques). Ces encadrants seront issus des structures départementales disposant des prérogatives de formation continue et d'encadrement des écoles (EFACAP, BDS et la DDE elle-même).

Pour le volet « intégration du cycle 3 – Prestataire 2 » :

- Une équipe mixte départementale de formation et de suivi¹ bénéficiera d'une formation sur les contenus curriculaires dans le cadre d'un transfert d'expérience du projet NECTAR. Afin de disposer de profils compétents sur les différentes disciplines, cette équipe sera composée de 20 membres spécialisés par domaines et disciplines, issus de l'ensemble des institutions de formation et d'encadrement précitées (ENI, UPNEF, EFACAP, BDS). Cette équipe assurera directement la formation des enseignants et directeurs des écoles.
- Une équipe de formateurs d'enseignants, issus prioritairement des structures de proximité (EFACAP, BDS, ENI) assureront le suivi et accompagnement des équipes éducatives des écoles.

B. Principes d'intervention et approche

L'approche proposée par EF vise à capitaliser les acquis issus du projet phare mis en œuvre par le MENFP : le projet NECTAR (2019-2024), en appui à la réforme du curriculum national au cycle 3 et au secondaire².

Principales interventions du prestataire

NECTAR
• Connaissance du cadre d'orientation ; • L'utilisation du programme du 3^e cycle du fondamental ; • Utilisation des 164 séquences didactiques, • Utilisation de la plateforme EduProfHaïti (97 séquences et autres ressources) ; • Utilisation des guides pratiques pour enseignants, directeurs et encadrants, ainsi que le guide numérique (2023) ; • Formation sur les modules de formation couvrant le fondamental ; • Utilisation de la maquette rénovée de l'examen de 9^e année ;

Adopter une approche participative

L'approche proposée ici vise donc à concentrer les ressources de l'Action sur le renforcement de capacités des acteurs publics départementaux pour en faire les opérateurs centraux des interventions auprès des communautés éducatives pour accompagner les cadres centraux du MENFP ayant participé à ces projets, à assurer un transfert d'expérience aux acteurs publics départementaux : Université, ENI, DDE, BDS, EFACAP. Dans ce cadre les synergies existantes entre le monde universitaire et les services d'appui aux écoles seront renforcées et développées.

VI. LOGIQUE D'INTERVENTION ET RESULTATS

A. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

. SOUTIEN A LA REFORME DU CYCLE 3

La première étape consistera à installer les compétences nécessaires à la diffusion du cycle 3 au niveau des acteurs de la formation et de l'encadrement départementaux (action 2.1). Étant donné les enjeux de spécialisation disciplinaire, un seul « étage » de formation est prévu : une seule équipe de formation départementale sera constituée, relativement large, une vingtaine de personnes, pour pouvoir accueillir en binôme tous les profils disciplinaires nécessaires, qui assurera directement la formation et le suivi des équipes éducatives des écoles. Cette équipe bénéficiera du transfert de ressources et d'expérience d'experts nationaux

ayant été impliqué dans les opérations de conception curriculaire menées avec l'appui du projet NECTAR : des cadres du MENFP ainsi qu'un ensemble de spécialistes³.

B. Résultats attendus et livrables

Le prestataire doit apporter un accompagnement et assistance technique aux partenaires départementaux en vue d'améliorer les résultats d'apprentissage des élèves de l'enseignement au 3^{ème} cycle dans le département du Nord-Est.

1. Les formateurs de formateurs (UPNEF, ENI, EFACAP, BDS, SAEPP, SAP) reçoivent un transfert d'expérience du Projet NECTAR;
 - 1.1. Une méthodologie de travail est présentée ;
 - 1.2. Un bref rapport d'analyse des besoins dans le Nord-Est est fourni ;
 - 1.3. Douze (12) séances d'une journée de travail sont réalisées en atelier de co-construction ;
 - 1.4. Un rapport pour chaque séance est soumis.

Les bénéficiaires directs du projet sont :

- Près de 5 000 élèves scolarisés dans les cycles 2 et 3 de 25 écoles du département du Nord Est, issues des deux districts de Fort Liberté et Ouanaminthe.
- Les enseignantes et enseignants, directrices et directeurs de ces élèves, soit 220 personnes environ.
- Les équipes de la DDE du Nord Est, des Bureaux de district scolaire (BDS) et des Ecoles fondamentales d'application-Centre d'appui pédagogiques (EFACAP) de Fort Liberté et Ouanaminthe et de l'École normale d'instituteurs (ENI) de Fort libéré, soit 25 personnes environ.
- Une quinzaine d'enseignants de la Faculté de Sciences de l'Éducation de l'Université Publique du Nord-Est à Fort Liberté (UPNEF) et ceux de l'ENI comme formateurs de formateurs.
- 25 conseils d'écoles

VII. CHRONOGRAMME INDICATIF ET PROCESSUS DE SELECTION

Afin d'adopter une démarche de proximité et sensible aux normes en présence, l'ensemble de ce processus sera confié à un opérateur de terrain. Cet opérateur sera mobilisé sur la base de ses compétences sur les thématiques concernées, ses expériences dans les approches orientées changement, leur ancrage sur le terrain et ses capacités de déploiement auprès des écoles.

Tableau 3 Les livrables et échéances

Livrables	Période prévue	Durée
Rapport d'analyse des besoins et un plan d'adaptation des produits dans le Nord-Est	11-15 mai 2026	5 jours
Rapport de chaque séance de transfert	19 mai 27 juin 2026	36 jours
Rapport final de la prestation	29 juin 3 juillet 2026	5

PROFIL RECHERCHE

Qualifications recherchées

Le prestataire devra démontrer les qualifications suivantes :

- Expérience avérée dans la mise en œuvre de projets de formation et de renforcement des capacités, notamment dans le secteur de l'éducation ou du développement local.
- Expertise en ingénierie de projet, incluant la conception, la planification, la coordination et le suivi-évaluation d'activités de formation ou de transfert de compétences.
- Compétences en ingénierie pédagogique, notamment dans la conception de modules de formation, d'outils pédagogiques et de supports didactiques adaptés aux publics cibles.
- Expérience dans l'accompagnement d'acteurs éducatifs et dans l'animation d'ateliers ou de sessions de formation participatives.
- Capacité à intégrer des approches psychosociales et socio-émotionnelles dans les dispositifs de formation en milieu scolaire.
- Bonne connaissance du contexte éducatif haïtien et expérience de travail avec des institutions publiques, des organisations locales ou des projets de coopération internationale constitue un atout.
- Personne physique ou morale (organisme de droit public ou privé) justifiant de plus de 5 ans d'expériences dans les thématiques mentionnées et avec projets en référence.
- Expériences dans la mise en œuvre du projet NECTAR
- Expériences avérées en formation de formateur de formateurs.
- Expériences spécialisées en formation des enseignants et mise en œuvre de projets communautaires.

Qualités recherchées

- Expertise en la matière
- Ponctualité et le sens du sérieux.
- Capacité d'accompagnement des adultes en formation.